

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Feuillelet n°1

A - VOIES COMMUNALES à caractère de CHEMIN

présenté dans l'ordre (1) B - VOIES COMMUNALES à caractère de RUE

C - VOIES COMMUNALES à caractère de PLACE PUBLIQUE

DEPARTEMENT DE L' AISNE
COMMUNE
BARISIS

Numéro	Appellation	Désignation du point d'origine, des principaux lieux traversés ou repère du point d'extrémité		Longueur (m)	Largeur moyenne	Date de classement	Observations
		Point d'origine	point d'extrémité				
A - VOIES COMMUNALES à caractère de CHEMIN							
2	Rue d'Enneval	RD535 - Rue des Dames	RD534 - Rue de Saint Gobain	430	3,00		
4	Route du plateau	VC n°5 - Rue de Bernagousse	RD 53	765	3,20		
5	Rue de Bernagousse	RD 1750 - Rue du Rond d'Orléans	VC n°4 - Route du Plateau	1 080	4,00		
9	Route de Normézière			1 660	2,80		
				3 935 m			
B - VOIES COMMUNALES à caractère de RUE							
1	Rue William Merville	RD 53 - Rue de la gare	RD 1750 - Rue de la ville	695	5,00		
2	Rue d'Enneval	RD 535 - Rue des Dames	RD534 - Rue de Saint Gobain	625	5,00		
3	Rue de Moutier	RD 535 - Rue de l'église	RD534 - Rue de Gremont	305	5,00		
5	Rue de Bernagousse	RD 1750 - Rue du Rond d'Orléans	VC n°4 - Route du Plateau	265	5,00		
6	Rue du Bon Puits	RD 1750 - Rue de la ville	RD 1750 - Rue de la Ville	305	4,50		
7	Rue du Moncel	RD 535 - Rue de l'église	RD534 - Rue de Gremont	90	3,20		
8	Rue d'Enneval	VC n° 2 - Rue d'Enneval	Extrémité aménagée	625	5,00		
10	Chemin de la croix blanche	RD534 - Rue de Saint Gobain	Extrémité aménagée	75	2,60		
11	Rue de la Vallée lange	VC n°6 - Rue du Bon Puits	Extrémité aménagée	100	4,50		
12	Hameau de Bernagousse	VC n°5 - Rue de Bernagousse	Extrémité aménagée	125	3,00		
13	Ruelle du Champ l'abbaye	RD 53 - Rue Eugène Boucher	Extrémité aménagée	75	3,00		
14	Ruelle de la gare	RD 53 - Rue de la gare	Extrémité aménagée	200	4,00		
15	Allée du cimetière	RD534 - Rue de Saint Gobain	Cimetière	45	3,00		
16	Rue du stade	RD 1750 - Rue du Rond d'Orléans	Stade municipal	300	2,60		
19	rue du Georget	RD 53 - Rue de la gare	Extrémité aménagée	100	2,60		
20	chemin Eugène Boucher	RD 53 - Rue Eugène Boucher	Extrémité aménagée	210	3,00		
21	Rue du marais	RD53 - Rue de la gare	RD535 - limite de l'ouvrage d'art sur le rû	190	5,50		L'ouvrage d'art n'est pas intégré dans la voirie communale
				4 130 m			
				longueur totale A et B	8 065 m		
C - VOIES COMMUNALES à caractère de PLACE PUBLIQUE							
17	Place Charles de gaulle	RD 53 - Rue de la gare	RD 534 - Rue du Marais	1250			
18	Place du Monument aux morts	VC n°1 - Rue William Merville	RD 1750 - Rue du Bloc	300			
				1 550 m²			
							Arrêté et visé par Nous, Maire de BARISIS en application de la délibération du Conseil Municipal En date du